



ASSEMBLÉE NATIONALE

17ème législature

Vente de LMB Aerospace

Question écrite n° 12714

Texte de la question

Mme Marie-France Lorho interroge Mme la ministre des armées et des anciens combattants sur une nouvelle vente d'un fleuron français de l'armement aux américains. En janvier 2026, le Gouvernement a validé la vente du fleuron français de l'armement LMB Aerospace. Cette entreprise, qui fabrique les pièces des Rafale, d'hélicoptères de combat et de sous-marins nucléaires a ainsi été vendue 400 millions d'euros au groupe américain Loar Group. Mme le député regrette que le Gouvernement ne se soit pas battu, au même titre que ce fut le cas pour Photonis, pour conserver cet important fleuron. En dépit du marché passé avec le géant américain, qui consisterait pour l'État à bloquer toute décision allant à l'encontre de la délocalisation de ce savoir-faire, la perte de cette entreprise est éminemment regrettable pour la préservation de la souveraineté militaire française. Elle lui demande quelles dispositions il entend prendre pour prévenir la vente des fleurons et l'abandon progressif des savoir-faire à des puissances étrangères.

Données clés

Auteur : [Mme Marie-France Lorho](#)

Circonscription : Vaucluse (4^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 12714

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : [Armées et anciens combattants](#)

Ministère attributaire : [Économie, finances, souveraineté industrielle, énergétique et numérique](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [10 février 2026](#), page 1111